

naient des soldats français couchés les uns sur les autres; on nous dit que c'étaient des prisonniers venant d'un des dépôts où ils avaient été placés jusqu'au moment de leur départ pour l'Allemagne et que, n'ayant pas eu la force de suivre leurs camarades, ils étaient ramenés à l'hôpital pour y recevoir des soins. N'oubliez pas, messieurs, que ces soldats n'étaient ni malades, ni blessés, que, deux jours auparavant, ils étaient encore sur leurs pieds, et dans la situation moyenne des soldats de notre pauvre armée!

Lorsque ces voitures arrivèrent à la porte de l'ambulance, on mit séparément ceux qui étaient morts et ceux qui étaient encore vivants. Presque la moitié de ces soldats étaient morts... morts de misère... morts de faim... morts de froid!

Quelque temps après la cession de notre ville, l'autorité municipale a eu à signer un certificat d'origine pour des draps, qui se trouvaient au magasin de campement des Ursulines, et qui, mis en vente par le gouvernement allemand, avaient été achetés par des spéculateurs dans l'espérance de les revendre au gouvernements français. Il y avait là cent et quelques mille mètres de drap, et des milliers de vêtements confectionnés, qu'on n'a même pas songé à donner à nos pauvres soldats, abandonnés dans des conditions si désastreuses.

C'est là, messieurs, une scène qui nous a laissé une impression et un souvenir qui durera toujours!

Je dois ajouter que, depuis le commencement du siège jusqu'à la fin, l'armée a excité l'admiration des habitants de Metz, à cause du courage, du calme et de l'abnégation qu'elle a toujours montrés.

Peut-être y a-t-il eu, à un moment, une sorte de malentendu, un jour, notamment vers la fin du siège, mais l'armée ne s'y est pas méprise; elle savait combien la ville l'aimait et l'admirait; on lui disait sans cesse: « Mais partez, allez-vous-en; en restant ici, vous nous entraînez avec vous dans votre perte! La masse des approvisionnements va toujours en s'épuisant... C'est une question de jours... Un moment viendra où il ne restera plus rien, et nous serons tous perdus ensemble... L'armée sera forcée de capituler, et elle entraînera Metz dans sa chute... »

Les officiers, quelquefois, supportaient ce langage avec un peu d'impatience; cependant, rentrés en eux-mêmes, ils sentaient bien combien la situation de la ville était affreuse.

Pour l'armée, c'était une épreuve passagère à subir; elle avait en perspective la captivité et de nombreuses souffrances sans doute; mais un jour viendrait où elle se retrouverait encore une fois l'armée de la France, tandis que nous ne serions plus une ville française!

M. LE PRÉSIDENT. — Qui avait annoncé ce bombardement du 15 septembre dont vous avez parlé?

M. DE BOUTELLER. — M. le gouverneur de la place.

M. LE PRÉSIDENT. — N'a-t-il été fait aucune enquête sur les ressources que vous pouviez avoir dans vos maisons?

M. DE BOUTELLER. — Dès sa création, la commission municipale des approvisionnements a fait faire une enquête dont le résultat fut qu'on possédait environ 35,000 quintaux, soit à peu près soixante-dix jours de vivres. Cette situation aurait pu être prolongée un peu; si quelques intendants n'avaient pas acheté en ville une certaine quantité de blé et de farine, si beaucoup d'officiers n'avaient pas acheté également pour la nourriture de leurs chevaux, et si les soldats n'étaient pas venus manger nos approvisionnements avec nous. Il y aurait eu alors des vivres pour plus de soixante-dix jours, car le chiffre qui avait été fixé par

la commission des approvisionnements était un minimum qui aurait dû être dépassé par les faits.

M. LE PRÉSIDENT. — Je n'ai rien de plus à vous demander, monsieur... Vos paroles ont retenti dans nos cœurs!

*L'audience est levée au milieu d'une indescriptible émotion.*



MARÉCHAL, MAIRE DE METZ.

AUDIENCE DU 14 NOVEMBRE.

La séance s'ouvre par une notification de M. le président, informant le ministère public et la défense que M. le général Martineau Deschenetz, se trouvant malade et hors d'état d'occuper son siège de juge, sera remplacé, à dater d'aujourd'hui, par M. le général de Susleau de Malroy, juge suppléant.

M. l'intendant général Wolff, rappelé devant le conseil, pour bien préciser un point obscur de ses déclarations précédentes, au sujet des ressources en vivres de la contrée avoisinant Metz, dit que si quelques localités occupées ont pu être désignées par lui comme étant épuisées au commencement de la campagne, ce n'était pas « le reste du pays et notamment l'arrondissement de Metz. »

Le témoin Bedin est introduit.

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez faire votre déposition. Indiquez au conseil tout ce que vous croyez de nature à l'éclairer, tout ce que vous pouvez savoir des mesures qui ont été prises pour la défense de Metz et pour assurer le service des subsistances pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre 1870.

M. BEDIN (Emile), âgé de quarante-quatre ans, négociant, demeurant à Metz. — M. le maréchal Bazaine a dit dans sa dernière proclamation à l'armée : « Vaincus par la famine, nous déposerons les armes. » Et, dans son interrogatoire, le 9 octobre, il disait qu'il n'avait capitulé que faute de vivres. Il s'est administré un *satisfecit* de devoir et d'honneur qu'il ne peut pas conserver en disant que la famine seule lui faisait livrer son armée et la ville de Metz. Il n'est pas possible de capituler faute de vivres dans les environs de Metz, à moins d'y mettre toute bonne volonté, car nos contrées forment un des pays les plus fertiles de la France.

L'arrondissement de Metz compte 227 communes, 180,000 habitants et un domaine agricole cultivé d'environ 120,000 hectares. Année moyenne, on récolte dans cet arrondissement 500,000 hectolitres de blé, 600,000 hectolitres d'orge et d'avoine, 1 million de quintaux de paille de céréales, et à peu près 800,000 quintaux de foin.

Je tenais à indiquer la richesse agricole de notre pays pour la mettre en comparaison de cette déclaration qu'on a capitulé faute de vivres. Maintenant, je prendrai l'affaire au 14.

Du 25 juillet, depuis la guerre, jusqu'au 14 août, qu'a-t-on fait pour approvisionner la place de Metz? M. le maréchal Bazaine a pris le commandement vers le 11 ou le 12, et le blocus a commencé vers le 14 août, je prends les faits à cette date-là.

Qu'il me soit permis de dire qu'auparavant, on n'a absolument rien fait de sérieux pour approvisionner la ville de Metz. On a fait venir, pour l'armée, 20,000 quintaux de farine et 30,000 quintaux d'avoine. C'était insuffisant. Une place comme Metz devenait la base des opérations de guerre de ce côté de la France. Du 25 juillet au 14 août, il était nécessaire de s'adresser au commerce, à l'agriculture, d'acheter et de faire entrer dans la place des quantités considérables de vivres, de blé surtout, et de fourrages, qui eussent permis de tenir bien plus longtemps que le 29 octobre.

Tout cela a été négligé d'une façon impardonnable; nous le savons mieux que personne, nous qui connaissons les ressources immenses de notre pays. Une chose qui m'a toujours désolé, c'est qu'on soit mort de faim à Metz. C'est un sacrilège, c'est un crime, dans un pays qui n'a d'égal en fertilité que les campagnes de la Beauce.

Voici maintenant la situation telle qu'elle existait pour l'armée et pour la ville de Metz : Nous avons chez M. Bouchotte, au 14 août, 14,000 quintaux de grains; chez les négociants de la ville, environ 6,000 quintaux; ensemble, 20,000 quintaux. De plus, les réquisitions faites par ordre du général Coffinières, à la date du 15 septembre, produisirent 12,000 quintaux et celles qui furent faites ensuite, à partir du 7 octobre, par un nouvel ordre, produisirent encore 8,000 quintaux.

En outre, les achats fait par-dessous main par les intendants, en dehors des ordres de l'état-major général, peuvent encore s'estimer à 5,000 quintaux. Cela fait un total de 40,000 quintaux de blé acquis pour les ressources de la ville.

Ici, je dois dire que le général Coffinières, commandant la place, ignorait complètement quelles étaient nos ressources. Il n'a rien fait, je le déclare hautement, pour assurer l'approvisionnement de la ville de Metz. Si nous avons eu quelque chose à manger, c'est à notre initiative seule, à nous citoyens de Metz, que nous le devons. Je tiens à le déclarer hautement devant le conseil.

Nous avons donc 40,000 quintaux de grains. Quelle était la population à nourrir avec ces 40,000 quintaux? Il y avait dans Metz 50,000 habitants, plus 20,000 paysans réfugiés, total : 70,000 personnes. Nous avons de plus à nourrir dans nos maisons 10,000 blessés. On nous a représentés, à Metz, comme une poignée de factieux. Eh bien, nous avons eu 10,000 blessés chez nous, dans nos demeures; nos femmes et nos filles ont soigné ces blessés avec un dévouement admirable. Jamais nous n'avons marchandé tous les secours à donner à ces malheureux que nous regardions comme des frères!

Nous avons donc 80,000 personnes à nourrir, en y comprenant ces 10,000 blessés de l'armée.

En donnant à chaque personne 500 grammes de pain, en moyenne, — car il y a les enfants et les malades qui en mangent beaucoup moins, — il y avait donc, pour 80,000 personnes, 40,000 kilogrammes de pain à donner par jour.

Je ne veux pas entrer ici dans des détails de commerce; il me suffira de dire qu'un kilogramme de blé représente un kilo de pain. Ainsi, 40,000 kilogrammes de pain représentent 400 quintaux de grains par jour de subsistance. Ces 400 quintaux nous donnaient cent jours de vivres à partir du 15 août, pour la population civile et pour les 10,000 blessés que nous logions dans nos maisons. Je crois ces chiffres exacts, à quelques quintaux près, car je les ai suffisamment contrôlés.

Je viens de dire que nous avons pour cent jours de vivres, à partir du 15 août, puisque, à cette époque, plus rien ne pouvait entrer dans la ville, c'est-à-dire que nous pouvions aller, avec nos seules ressources, du 15 août jusqu'à la fin de novembre.

De son côté, qu'avait l'armée? car il faut faire une distinction entre les subsistances de l'armée et celles de la ville.

L'armée comptait 160,000 combattants; mais en ôtant les 10,000 blessés que nous soignons dans nos maisons, il restait seulement 150,000 hommes à nourrir. Voilà la situation à peu près exacte au 30 août. L'armée avait, à cette époque, 30,000 quintaux de farine dans ses magasins et 9,000 quintaux de blé, soit la valeur environ de 42,000 quintaux de blé.

Dans le camp retranché de Metz, l'armée, qui occupait quatorze ou quinze villages, a bien trouvé 8,000 quintaux de blé.

Je suis sûr que ces chiffres sont même en dessous de la vérité; ainsi 42,000 et 8,000 font 50,000 quintaux. Qu'avait-on à nourrir avec ces 50,000 quintaux? Cent cinquante mille hommes, consommant aussi une moyenne de 500 grammes de pain par homme.

Cela faisait donc 675 quintaux de blé par jour pour l'armée. Le pain qu'on donne aux soldats produit un peu plus que celui qu'on donne à la population civile. Pour la population civile, un kilogramme de blé représente un kilogramme de pain, tandis que, pour l'armée, un kilogramme de blé représente un kilogramme 100 grammes de pain.

L'armée avait donc 50,000 quintaux qui devaient la faire vivre jusqu'au 15 novembre.

En effet, 675 quintaux de consommation de blé par jour, multipliés jusqu'au 15 novembre par le nombre de jours suffisants, représentent bien 50,000 quintaux.

Malgré cela, à partir du 13 octobre, le général Coffinières écrit au conseil municipal que les magasins de l'Etat sont complètement vides. Cette date du 13 octobre est exacte. Qu'était donc devenue la différence du 13 octobre jusqu'au 15 novembre? Je vais le dire : on avait gaspillé à peu près 15 ou 17 jours de subsistances ; on faisait prendre de temps en temps les armes aux soldats fort inutilement et, alors, on leur donnait pour quelques jours de vivres. Ces vivres étant gaspillés, c'était autant de moins pour les consommations suivantes. De plus, on a donné du blé aux chevaux pour la valeur de 15 jours.

Il est donc acquis qu'avec les provisions qu'avait l'armée dans ses magasins, elle pouvait tenir jusqu'au 15 novembre, en recevant journellement sa ration de 500 grammes par homme. Par conséquent si, dès le 13 octobre, l'armée, dans le besoin, demande des subsistances à la ville, c'est la preuve évidente qu'on a gaspillé au moins quinze jours de vivres pour les hommes et quinze autres jours de vivres pour la nourriture des chevaux.

Enfin, il y a eu, dans toute cette question des subsistances, un désordre, une imprévoyance extrêmes qu'on ne saurait trop flétrir. Tout le monde, à Metz, est unanime pour reconnaître que, sous ce rapport, il y a eu incurie depuis le commencement jusqu'à la fin.

Je viens de prouver que l'armée avait perdu un mois de vivres, ce qui est énorme, puisqu'alors les jours de résistance pouvaient être des jours de délivrance pour la France. Ce n'est pas tout. Dans les environs de Metz, il y a un grand nombre de localités qui sont défendues par les feux des forts. Eh bien, on a laissé l'ennemi s'approcher tellement de nos défenses, qu'il a occupé quantité de villages qui se trouvent dans le périmètre de notre défense.

Je ne suis pas militaire, et je n'ai pas tout à fait qualité pour parler des choses militaires, mais ceci saute aux yeux, et avec une carte on peut voir qu'on a commis des fautes incroyables. Voici, à ce sujet, un relevé de ce qu'il y avait dans quelques-uns de ces environs de Metz. Je puis en parler d'autant mieux que j'ai fait moi-même une enquête dans les villages et dans les fermes les plus rapprochés de la ville, du côté de la vallée de la Moselle, qu'on appelle la plaine de Thionville. A Sainte-Agathe, qui est annexe de Woippy, à Bellevue, à Saint-Rémy, à Ladonchamps, aux Grandes et aux Petits-Tappes et au village des Maxes, j'ai reconnu que, dans ces cinq ou six localités, essentiellement agricoles, situées à 3 ou 4 kilomètres de l'enceinte de nos fortifications et sous le canon de nos forts, on n'a rien fait, absolument rien, pour s'emparer de ce qui y existait.

C'est avec une armée, comme il y en avait une à Metz, de 150,000 hommes, qu'on n'a pas osé aller chercher ce qui existait à trois ou quatre kilomètres dans les environs! Or, il se trouvait, rien que dans ces quelques localités, 35,000 quintaux métriques de denrées alimentaires. J'ai donné à ce sujet des preuves officielles, authentiques, et des certificats signés.

Je le répète, c'est moi-même qui ai fait l'enquête, et je donne ces chiffres comme véritables.

C'est avec cette armée de 150,000 hommes, des forts qui commandaient ces villages, des munitions et des canons autant qu'il en fallait, qu'on a attendu jusqu'au 27 septembre pour

laisser les Prussiens incendier plusieurs de ses localités. Ainsi, Maxes a été brûlé dans la nuit du 27 septembre, le village de Bellevue, le 7 octobre, celui de Saint-Rémy, à peu près à la même époque. Il en a été de même, d'un autre côté, à Peltre et, le 27 septembre, il y a été joué une véritable comédie!

Rien n'était plus simple que de rester à Peltre si on avait voulu. Ce village est en bas d'une colline, qui est à deux kilomètres du fort de Queuleu. Il est impossible qu'un corps d'armée, appuyé par ce fort, puisse être coupé. Nous pouvions aussi occuper le château de Mercy, qui commande la position de toute la vallée et du chemin de fer; mais on l'a toujours laissé entre les mains des Prussiens.

Ce sont là, pour les hommes même dépourvus de connaissances militaires, des choses monstrueuses, qui révoltent le bon sens et que les habitants de Metz n'ont jamais pu comprendre. Il est certain que pour accomplir des actes pareils, il faut qu'il y ait là-dessous autre chose que du militaire, il faut qu'il y ait de la politique!

Le village de Peltre a été brûlé! On y était allé le matin et on en était revenu à midi. A ce moment, les Prussiens étaient partis et on pouvait aller jusqu'à Courcelles, où se trouvaient alors, comme l'a dit un de nos concitoyens, une quantité considérable de wagons de vivres. Eh bien, je le répète, on est revenu à midi, et, pour tout résultat, les soldats se sont contentés de rapporter quelques volailles au bout de leurs baïonnettes. Le soir, l'ennemi brûlait le village de Peltre entièrement; il a fait partir les habitants, a enlevé les bestiaux et a mis le feu à toutes les maisons.

L'incendie n'était pas la conséquence d'une action de guerre; on comprend très-bien qu'un village, qui se trouve entre deux feux, puisse être brûlé; mais, ici, c'est la torche à la main qu'on a froidement incendié tous ces endroits.

Peltre contenait alors 1,700 quintaux de blé, 500 quintaux d'avoine et 1,000 quintaux de fourrages. Ces provisions étaient très-essentielle au 27 septembre, puisque, déjà, les atteintes de la faim se faisaient sentir.

Il en a été ainsi pour tous les villages des environs de Metz; on n'a voulu utiliser quoi que ce soit de tout ce qui était à notre portée. C'est un fait qui est resté toujours inexplicable pour les habitants.

Je tenais à faire connaître tous ces détails au conseil; je me suis étendu davantage devant le conseil d'enquête; et dans les documents que j'ai eu l'honneur de remettre à l'instruction, j'ai fourni toutes les preuves à l'appui. Il me serait difficile, dans une déposition orale, d'entrer dans tous les faits, et de citer tous les chiffres.

Qu'il me soit permis d'ajouter encore quelques mots avant de terminer : c'est qu'à Metz on regarde tout ce qui s'est fait, depuis le commencement jusqu'à la fin, comme une indigne comédie, où le rôle de la politique a eu toute l'influence, et où l'affaire militaire n'en a eu aucune.

En terminant, je déclare que je ne fais pas l'honneur au commandant de la place, général Coffinières, d'avoir fait la moindre chose pour assurer les subsistances de la ville, j'en suis fermement convaincu.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez donné quelques détails précis sur les ressources qui auraient pu être trouvées dans les villages situés dans la vallée de la Moselle, en aval de Metz. S'il avait été possible, à un certain moment, d'étendre le rayon d'approvisionnement de l'armée à l'ouest, jusqu'à l'Orne, par exemple, y aurait-on trouvé des ressources importantes?

M. BEDIN. — Oui, monsieur le président. Le pays de Metz est fertile par excellence, et, je le répète, c'est un crime de mourir de faim dans la campagne de la Moselle, à moins qu'on n'y mette de la bonne volonté. Il y avait des approvisionnements considérables, et ce qui nous met hors de nous, c'est d'avoir vu tous nos braves soldats souffrir de la faim dans des campagnés aussi riches que les nôtres.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous répète qu'il faut vous renfermer dans l'exposition des faits.

M. BEDIN. — Oui, monsieur le président; mais l'émotion m'entraîne.

M. LE PRÉSIDENT. — Songez à l'enceinte où vous êtes.

M. BEDIN. — C'est parfaitement vrai, monsieur le président, je vous remercie du conseil. Mais il est bien difficile à un Messin de se maintenir quand on parle de Metz!

M. LE PRÉSIDENT. — A quelle époque a-t-on pris des mesures pour le rationnement de la ville?

M. BEDIN. — Le rationnement de la ville a commencé le 14 octobre, pas avant, et celui de l'armée date du 11 septembre. On a d'abord distribué 750 grammes de pain par jour aux troupes, puis la ration est descendue à 500 grammes, et, le 6 ou le 7 octobre, l'armée n'a plus reçu que 300 grammes; à partir du 18, elle n'a plus rien reçu du tout. Le rationnement a donc été fort irrégulier; et, en définitive, à partir du 18 octobre, l'armée était dans le dénûment le plus complet.

Quant à nous, voilà comment nous avons été rationnés : jusqu'au 12 ou 16 octobre, je crois, nous avons pu acheter tout le pain que nous avons voulu; aucune mesure de rationnement n'a été prise à notre égard avant cette époque. Nous nous serions prêtés à tous les dévouements possibles, à tous les sacrifices, pour maintenir l'honneur de notre ville. Nous avons fait tout ce que nous avons pu, mais on n'a pas voulu nous utiliser; nous avons prodigué tous nos soins aux blessés, et ici, je dois dire que nous avons constaté, avec un profond regret, que le maréchal n'est pas venu une seule fois leur apporter le moindre mot de consolation. Jamais on ne l'a vu dans la ville de Metz, jamais il n'a visité les blessés!

C'est le 16 octobre que le rationnement a commencé pour la population civile. De 500 grammes, il est tombé à 400, puis à 300, 200 grammes pour les enfants. Nous mangions du cheval depuis la fin du mois d'août; nous vivions d'une nourriture un peu équivoque, mais cela ne nous faisait rien; nous étions disposés à tout pour sauver la ville et je puis vous assurer, monsieur le président, que tous les habitants de Metz seraient ici qu'ils vous en diraient autant. Il n'y a pas de dévouement dont nous n'aurions été capables.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je prierai le témoin de nous dire, dans le cas où des dispositions réglementaires eussent été prises à dater du 7 août, jour où l'état de siège a été déclaré, pour prévenir les habitants d'avoir à faire des approvisionnements en vue du siège, qu'elle est, dans sa pensée, la quantité de céréales qui eût pu être amenée à partir du 7 août à Metz?

M. BEDIN. — A partir du 7 jusqu'au 14...

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — La ville n'a été fermée que le 18.

M. BEDIN. — On eût pu amener à Metz des milliers de quintaux; on n'avait qu'à envoyer des brigades de gendarmerie et des circulaires aux paysans; nos routes sont excellentes, leurs voitures sont bonnes, leurs attelages parfaits; on n'avait qu'à faire appel à leur dévouement, ils auraient fait tout au monde. Mais, on n'a voulu rien faire, rien, rien du tout! C'était un parti pris; il fallait mourir de faim à Metz! Cela nous dépasse; cela nous met

dans un état effrayant, de penser qu'on est mort de faim à Metz! on disait aussi qu'on manquait de munitions, et, le 29 octobre, vous savez ce qu'on a trouvé. J'ai vu nos soldats grelottants, transis de froid, laissant leurs cadavres sur les chemins de l'exil. Quand je me rappelle toutes ces choses qui se sont passées il y a trois ans, quand j'y pense, je n'y tiens plus, je ne puis me contenir; nous avons vu des faits lamentables qu'on ne peut pas supposer, et c'est le commandant seul qui l'a voulu, je le déclare!

M. LE PRÉSIDENT. — Le conseil comprend votre émotion, mais je vous prie de modérer vos sentiments, vous n'avez qu'à exposer des faits.

M. BEDIN. — Oui, monsieur le président, vous avez raison. Vous avez parfaitement raison.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le défenseur, avez-vous des questions à adresser au témoin?

M<sup>e</sup> LACHAUD. — Monsieur le président, j'aurais plusieurs questions à faire, mais il y a des douleurs qui sont trop naturelles pour qu'on ne les respecte pas profondément, et je me suis imposé, vis-à-vis de nos malheureux compatriotes de Metz, de ne pas leur adresser une seule question.

M. LE PRÉSIDENT. — Et monsieur le maréchal?...

M. LE MARÉCHAL. — Je n'ai aucune question à adresser au témoin.

M. MAGUIN (François-Henri), âgé de quarante-trois ans, ex-président du comice agricole de Metz, ancien conseiller général de la Moselle, demeurant, depuis son option, à Nancy. — Lorsque l'affaire de Forbach nous fit prévoir que la place de Metz pourrait être bloquée et assiégée, je fus frappé, comme un très-grand nombre de mes compatriotes, de l'insuffisance des mesures qui avaient été prises pour l'approvisionnement de la place. Je me rendis chez M. le général Coffinières et au grand état-major général pour faire connaître ce que nous pensions à cet égard.

Il me fut répondu que la situation n'était pas aussi mauvaise que je le pensais, que l'ennemi se dirigeait du côté de Château-Salins, afin de marcher de là sur Paris. A peu près à la même époque, j'avais appris que les éclaireurs allemands venaient de franchir la Nied; sachant que ces mêmes éclaireurs allemands venaient de franchir aussi la Seille, ce qui indiquait une marche de l'est à l'ouest sur deux points, je fis, avec M. le curé de Louvigny, l'abbé Chaussier, une démarche chez M. le général Coffinières, pour lui parler, notamment, de l'urgence qu'il y avait, suivant nous, à rompre les ponts.

J'insistai auprès du général Coffinières au sujet des mesures qu'il nous paraissait urgent de prendre, et je lui offris d'adresser moi-même une circulaire aux habitants des campagnes, pour les inviter à amener leurs vivres à Metz. M. le général Coffinières me répondit : « Gardez-vous-en bien, ce serait alarmer la population. »

Je me rappelle aussi qu'à la même époque, — ce devait être vers le 12 ou le 13 août, — les denrées qu'on n'avait pas fait rentrer dans Metz y arrivaient toutes seules; on amenait le bétail, des voitures de grain. La moisson venait d'être faite, et le blé n'était battu que partiellement; je dois dire cependant qu'il y avait des fermes où l'on avait fait battre du blé afin de le rentrer dans Metz; mais, en somme, il n'y en avait qu'une petite quantité qui avait été battue. On dirigeait donc ces denrées sur Metz, et les éclaireurs prussiens, qui se trouvaient en ce moment dans les environs de Silly et Chaussy ramenaient vers l'armée allemande des denrées qui auraient dû arriver à Metz.

Je fis une nouvelle démarche auprès de M. le général Coffinières et je lui dis : « Il y a 30,000 hommes de cavalerie qui encombrant la ville, il faut leur faire nettoyer les routes

et au moins les denrées pourront arriver. » M. le général Coffinières me recevait toujours d'une manière très-courtoise et même affable, mais il ne fut donné aucune suite à mes observations.

Le lendemain, je rencontrai sur la place Saint-Thiébaud un groupe de cultivateurs qui discutaient assez vivement; je descendis, et ces messieurs me dirent : « Mais c'est une trahison ! — Comment, dis-je, une trahison ! — Mais oui, vous voyez ce qui se passe; les Prussiens sont là, les troupes ne nous défendant pas, nous ne pouvons pas même amener ici nos denrées, et vous, que nous avons nommé, vous ne défendez pas nos intérêts, vous faites comme les autres. »

Devant cette manifestation, je choisis ceux qui avaient une qualité officielle : M. Vigneron, conseiller municipal, et M. Jullière, propriétaire à Louvigny.

M. le général Coffinières nous fit savoir qu'il ne pouvait pas nous recevoir, qu'il était occupé; il nous envoya deux aides de camp. Je fis part à ces messieurs de ce qui se passait, je leur dis que j'avais entendu le mot de trahison prononcé sur la place publique. L'un d'eux me dit : « J'espère que vous ne partagez pas cette opinion ? » Je répondis : « Non, mais je tiens à vous signaler ce mot pour vous faire comprendre la gravité de la situation, et je vous prie d'en faire part à M. le général Coffinières. » Ces messieurs m'assurèrent qu'ils transmettraient au général mes observations.

Voici ensuite ce qui s'est passé : M. le général Coffinières avait pris un arrêté pour défendre l'entrée de Metz aux paysans qui n'apporteraient pas avec eux quarante jours de vivres; cependant, on entra avec ou sans vivres.

Si mes souvenirs sont exacts, un second arrêté fut pris, tendant à repousser d'une manière absolue les paysans; je n'ai pas vu cet arrêté, mais il ne fut pas exécuté, fort heureusement, car les paysans amenaient une quantité très-considérable de denrées. Je dirai tout de suite, pour ne pas oublier ce détail qui se présente à mon esprit, que, me trouvant dernièrement rue des Allemands, 34, à Metz, chez M<sup>me</sup> Hay Heymès, marchande de toile, cette dame me dit : « J'avais chez moi, sans le savoir, une quantité de blé tellement considérable, que les cultivateurs qui l'avaient apportée n'ayant pas pu l'épuiser, en ont remporté, après le blocus, deux voitures. »

Je disais donc que ce second arrêté, très-heureusement, n'avait pas été exécuté, et que les cultivateurs avaient pu amener à Metz une quantité très-importante de denrées; je ne peux pas préciser le chiffre, mais je sais qu'il était considérable. Après cette époque, en ce qui concerne les approvisionnements, je sais que plusieurs personnes ont offert des denrées. Mais j'ai omis un détail sur lequel je demande la permission de revenir.

Avant les faits dont je parle, j'avais offert à l'intendance, me portant fort pour mon fermier comme pour moi-même, des approvisionnements assez considérables, environ 100,000 kilogrammes de fourrages, 30 à 35 têtes de bétail, et du vin : on m'a répondu qu'on n'en avait pas besoin.

Depuis cette époque, des offres furent faites, soit à M. le général Coffinières, soit à l'intendance. Je sais, notamment, que M. le baron de Tricornot offrit à l'intendance une quantité de denrées équivalant à environ 80,000 francs. Il lui fut répondu que M. le maréchal n'aimait pas à sacrifier les soldats pour faire un fourrage, pour se procurer des récoltes.

M. de Tricornot répliqua que le 22 et le 23 on avait fait à Vallières et à Vany des four-

rages beaucoup moins fructueux, qui avaient exigé l'occupation momentanée de Colombey, et où on n'avait rien pris du tout.

Le 23 septembre, on fit une expédition du côté de Colombey, et on prit une quantité de récoltes qui fut payée aux fermiers à raison de 1,600 francs; le surplus resta, et le feu y fut mis presque immédiatement par les Prussiens, lorsqu'on eut évacué la ferme.

Je sais également que ces sorties procuraient très-peu de résultats, parce qu'on se servait pour ramener les récoltes de voitures militaires sur lesquelles on plaçait, — comme me disait M. Gœtzmann, cultivateur très-intelligent des environs de Nancy, — une douzaine de gerbes qui s'égrenaient par suite du mouvement de ces voitures.



ÉPERON DE SPIKEREN.

Le résultat était donc à peu près insignifiant; aussi M. Gœtzmann me suggéra-t-il une idée qui me parut excellente. Elle consistait à se servir de ces nombreux convoyeurs qui, depuis le blocus, restaient inutiles, avec leurs voitures vides, dans la place de Metz, et qui avaient l'habitude de faire des chargements sérieux, en faisant usage de perches et de cordes. On pourrait ainsi amener à Metz des quantités considérables de récoltes. Il y avait, disait M. Gœtzmann, aux Petites-Tappes, premier canton de Metz, du côté du nord, des quantités très-notables, — je ne me rappelle plus le chiffre, — de gerbes de blé et de foin.

J'écrivis à M. le maréchal pour lui demander une audience. Nous nous rendîmes trois au rendez-vous : M. Faultrier, ancien magistrat, ancien représentant, M. Gœtzmann et moi.

M. le maréchal accueillit très-favorablement la proposition de M. Gœtzmann; il l'en remercia et lui donna rendez-vous pour l'examiner avec lui. Je me rappelle qu'à cette occasion, je fis part à M. le maréchal d'une communication provenant de cultivateurs que je ne

pourrais plus nommer aujourd'hui, et qui pensaient que la ligne d'investissement s'était singulièrement affaiblie.

M. le maréchal nous répondit alors que les Prussiens, en effet, reculaient le cercle du blocus afin de recevoir les 40,000 hommes qui venaient de prendre Strasbourg; que, d'ailleurs, une sortie était excessivement difficile, parce que les Prussiens étaient prévenus à l'avance de tous nos mouvements au moyen de bouteilles confiées au fil de l'eau, et qu'ils recevaient, par conséquent, en aval de Metz, par la Moselle. Je ne pus m'empêcher de penser que M. le maréchal aurait pu faire arrêter ces bouteilles au moyen de filets placés en aval.

D'après les souvenirs de M. Gœtzmann, que j'ai vu récemment, ce fait se serait passé tout à fait dans les derniers jours de septembre; d'après mes souvenirs, il serait antérieur à cette date et se placerait entre le 20 et le 25. Je me rappelle que, quand j'ai connu le jour exact de la capitulation de Strasbourg, que je n'ai pas présent à la mémoire, je fus étonné en remarquant que cette reddition de Strasbourg nous avait été annoncée prématurément.

J'ai revu, depuis, M. Gœtzmann; il m'a appris qu'il avait eu une entrevue avec M. le maréchal, qui lui avait dit qu'après avoir mûrement réfléchi, il pensait que la question était du ressort de l'intendance, et l'engageait à voir l'intendant d'un corps d'armée. Je ne me rappelle plus quel intendant avait vu M. Gœtzmann, mais cet intendant lui aurait répondu: « De quel droit et pourquoi faites-vous une pareille proposition qui paraît grave.

« — Je la fais, répondit M. Gœtzmann, parce que tel jour, je me suis présenté chez M. le maréchal Bazaine, avec d'autres personnes, et il nous a dit de nous adresser à vous. » L'intendant fit observer qu'il fallait que cette question fût examinée, et l'engagea à revenir dans un assez bref délai.

Au jour fixé, M. Gœtzmann se présenta chez l'intendant, qui ne le reçut pas.

Il revint alors chez M. le maréchal Bazaine, qui ne le reçut pas davantage, et là, se bornèrent les démarches de M. Gœtzmann.

Le témoin entre ensuite dans des détails un peu spéciaux sur les subsistances; nous nous bornerons à donner la conclusion de ses calculs.

En calculant qu'après la bataille de Forbach, on avait un délai de six jours pour rentrer les vivres, et en additionnant les ressources moyennées de chaque village, on obtient, comme résultat, 336,000 quintaux de blé et environ 450,000 quintaux de paille, chiffres évidemment suffisants pour nourrir la population, et l'armée de Metz en particulier, pendant une année.

Ces denrées étaient certainement très-encombrantes; il eût fallu encore y ajouter du foin, que les milliers de voitures de réquisition restées inactives à Metz auraient pu y ramener. Il fallait consacrer un grand espace à ces denrées encombrantes; mais il est évident que, dans une place assiégée, il faut s'attendre à être encombré; on ne peut pas nourrir des chevaux sans foin et sans paille, et l'encombrement résultant du transport du blé en gerbes avait certainement son utilité, puisqu'il procurait la paille nécessaire à la cavalerie.

En fait de bétail, nous avons en chiffres ronds, dans l'arrondissement de Metz, 27,700 bêtes de l'espèce bovine, 50,000 moutons et 28,000 porcs. Je néglige le petit bétail.

De cette quantité de bétail, il faut retrancher un certain chiffre, parce que, d'une part, la sécheresse de l'année avait obligé les agriculteurs à vendre beaucoup de bétail, et que, d'autre part, l'armée avait fait des approvisionnements. J'estime que le *quantum* à déduire, pour ces raisons, est de 10 à 15 p. 100.

Voilà ce que j'avais à dire sur la question des vivres. Je passe maintenant à une question qui s'y rattache, celle des draps et des souliers.

Lorsque nos soldats, c'est-à-dire 173,000 hommes, ont été faits prisonniers, les Prussiens n'avaient pas les moyens d'emmener, par des trains, une pareille quantité d'hommes; alors, pour rendre les évasions plus difficiles, ils les ont placés sur des terrains dominés, par conséquent humides, et nos soldats, se trouvant privés des couvertures qui leur étaient indispensables dans cette situation, ayant leurs vêtements usés par une année de campagne, n'ayant pas toujours, d'un autre côté, des souliers en bon état, nos soldats, dis-je, ont horriblement souffert; ils grelottaient, et ils ont péri par milliers, non-seulement durant les jours qu'ils ont passés sous les murs de Metz, mais encore en Allemagne, par suite des maladies déterminées par tant de privations.

Sur ce point, j'aurai l'honneur de remettre au Conseil des pièces qui appuient ma conviction à ce sujet.

A ce moment, il y avait, rue Saint-Marcel, aux Ursulines, une quantité de 242,135 mètres de drap et 20 à 25,000 paires de chaussures. Ce fait m'avait paru tellement inouï, que je n'y avais pas cru et qu'à plus forte raison je n'aurais pas voulu en déposer; mais, ces jours derniers, j'ai appris que le fait était constaté par un procès plaidé à Metz, devant le tribunal de commerce d'abord, et ensuite devant le tribunal civil. M. Videcke, directeur du dépôt d'habillement, agissant au nom de l'intendance allemande, avait vendu aux frères Héménelaud, de Berlin, au prix de 6 francs ou 6 fr. 25 le mètre, 242,135 mètres de drap dans lesquels figuraient 17,200 mètres de sous-officier numéro 1, drap qui a une valeur beaucoup plus grande.

Les frères Héménelaud, de Berlin, les ont revendus à M. Hippolyte de Cornia, négociant à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, — si ma mémoire est fidèle, — au prix de 8 fr. 25 à 8 fr. 50 le mètre, en y comprenant toutes les qualités de draps. Une première livraison de ces draps fut faite, mais M. Hippolyte de Cornia, apprenant que les 17,200 mètres de draps dont j'ai parlé avaient été réquisitionnés par l'intendance prussienne, demanda la résiliation du marché, avec dommages-intérêts, puisque ce marché ne pouvait plus être tenu dans les conditions premières.

Le tribunal de commerce accueillit la demande, et ordonna la mise en cause du gouvernement allemand, lequel intervint pour demander l'incompétence; elle fut prononcée et le tribunal civil fut saisi de l'affaire. Si le conseil le permet, j'aurai l'honneur de lui remettre des pièces à l'appui de ma déclaration sur ce point.

Il y avait, en outre, d'après ce qui m'a été dit par M. Mosoch Etling, ancien négociant de Metz, demeurant aujourd'hui à Nancy, 23, rue des Carmes, 20 à 25,000 paires de chaussures et une quantité considérable d'objets de sellerie qui ont été également livrés aux Allemands et vendus par eux.

Voici encore un fait qui me revient à la mémoire. Ayant appris qu'il restait encore du blé chez quelques personnes, j'allai informer de ce fait M. le général Coffinières. Je me rappelle que, dans cette même visite, je lui fis part de notre conviction, à nous tous Messins, qu'après Sedan, il fallait que l'armée s'en allât et que, si elle ne partait pas, elle perdrait Metz et la France, qu'on aboutirait ainsi, faute de vivres, à une double capitulation.

M. le général Coffinières me répondit alors que certainement l'armée allait partir, puisqu'on le demandait, — je ne me rappelle pas exactement les paroles dont il s'est servi, mais

c'est une phrase analogue qu'il a prononcée; — mais que si l'armée partait, il fallait nous attendre à être bombardés.

Je répondis au général Coffinières que notre intention, à nous tous Messins, était de faire et de souffrir ce qu'avaient fait et souffert les Strasbourgeois; que ni notre tradition ni nos sentiments ne nous permettaient de comprendre une capitulation. Le général Coffinières insista beaucoup moins.

Je sais qu'à cette même époque, des communications du même genre furent faites par le général Coffinières à diverses personnes de Metz, aux membres de la municipalité messine, et notamment à l'un d'eux, M. Gustave Remond, aujourd'hui avocat à la cour d'appel de Nancy.

J'ajouterai un détail que je tiens de M. Remond. Après une séance du conseil municipal, à laquelle le général Coffinières avait pris part, M. Remond, en qualité de secrétaire, soumit la rédaction du procès-verbal au général, qui revint sur la question du bombardement, et comme M. Remond lui répondit que chacun saurait faire son devoir: « Ah! ça, mais vous avez donc du patriotisme! » dit le général Coffinières. M. Remond fut tellement confondu de ces paroles, qu'il ne trouva pas un mot à répondre.

Cependant, ces menaces de bombardement produisaient peu d'effet sur la municipalité, et les Messins étaient fermement décidés à défendre leur ville, comme ils l'avaient toujours fait, jusqu'à la dernière extrémité.

Et, d'un autre côté, le général Didion, dont tout le monde connaît les éminents travaux en fait de balistique, démontrait que les forts munis de pièces rayées tenaient les assiégeants à une distance telle, qu'ils ne pouvaient commencer un bombardement utile, tant qu'ils n'auraient pas exécuté des travaux d'approche très-longes et très-pénibles. Que, d'un autre côté, puisque la place pouvait se défendre le 15, époque à laquelle on voulait quitter Metz, à plus forte raison le pouvait-elle après un mois de travaux non interrompus.

Ainsi le conseil municipal n'était nullement intimidé. Alors, sur l'initiative du général Coffinières, le maire de Metz dut prendre un arrêté invitant les habitants à placer devant les portes des tonneaux remplis d'eau, afin d'atténuer les effets d'un bombardement. Je me rappelle que ces tonneaux restèrent environ quinze jours. Mais la masse de la population ne fut pas plus intimidée par cet argument que ne l'avait été le conseil municipal, et au bout de quinze jours environ, on renonça à ce moyen d'intimidation. C'était vers la fin de septembre. Je me rappelle cette date, parce qu'en lisant dernièrement l'ouvrage du capitaine Goetz, j'ai constaté que ces tonneaux avaient été retirés précisément à l'époque où les travaux prussiens affectaient un caractère un peu plus sérieux. Aussi, je ne m'expliquerais point cette attitude singulière, ce langage que le général Coffinières tenait, je crois, malgré lui, car il n'avait pas l'air d'être convaincu, je ne le comprendrais pas, si, me rendant au Ban-Saint-Martin, je ne l'avais pas rencontré assez souvent revenant, entre dix et onze heures, du côté où demeurait le maréchal Bazaine.

Je me rappelle aussi, — je demande pardon au Conseil, mes souvenirs ne se présentant pas d'une manière régulière, — c'était à l'époque de la capitulation, nous eûmes alors une dernière séance du conseil général, ou plutôt des débris du conseil général. A cette séance assistaient M. Paul Odent, préfet, M. Marcus, aujourd'hui domicilié à Toul et à Metz, M. Fayon, encore membre du conseil général de Meurthe-et-Moselle, et MM. Secheyne et Félix Maréchal, qui sont aujourd'hui décédés.

A la suite de notre conversation, car ce fut plutôt une conversation qu'une délibération, le préfet nous montra un plan rédigé par les ordres de M. le maréchal Bazaine; sur ce plan apparaissait une formidable enceinte de batteries allemandes, notamment sur Sainte-Barbe. Voici pourquoi je me rappelle ce fait. Après la capitulation, M. William John, M. Thomas Whitwel, vinrent au nom de la société des Amis, dits Quakers, nous demander notre concours, pour distribuer des secours aux habitants des villages ravagés par la guerre.

Cette société anglaise a montré un admirable dévouement, elle a donné au département



LE GÉNÉRAL GAGNEUR.

près d'un million de semences; j'en dirai autant de nos excellents voisins les Luxembourgeois. Les Suisses nous ont aussi envoyé de nombreux secours. C'est comme membres de la commission de secours chargée de distribuer ces dons que M. Blanpied, aujourd'hui président du tribunal de commerce, et M. Neumann, juge au même tribunal, et moi, avons parcouru les campagnes à l'issue du blocus.

Nous avons constaté que les travaux des Prussiens étaient à peu près nuls. Cette découverte nous a profondément émus.

Un jour, M. Neumann et moi, nous visitâmes le plateau de Sainte-Barbe, accompagnés du maire de ce village. Nous lui demandâmes où étaient les batteries prussiennes de Sainte-